

Jeunes
Agriculteurs
Demain se construit aujourd'hui
Hérault

REVUE DE PRESSE


2021



PAYSAN DU MIDI

10/02/2021

L'installation agricole durant
la crise du Covid





Malgré la crise sanitaire, le Point accueil installation de l'Hérault a pu maintenir son activité en 2020, en privilégiant l'accueil téléphonique. 677 candidats ont manifesté leur envie de se lancer dans un projet d'installation en agriculture. Les jeunes agriculteurs espèrent pouvoir rapidement retrouver les événements qui font leur ADN, pour promouvoir leur métier, leurs produits et favoriser les rencontres.

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HÉRAULT

L'installation agricole n'est pas touchée par la morosité

Malgré le Covid, "l'activité du Point accueil installation (PAI) s'est maintenue. Nous avons eu un petit mois de retard dans les rendez-vous, le temps de nous organiser avec le confinement, mais les demandes sont restées soutenues", indique la présidente des JA34, Camille Banton, après l'assemblée générale qui s'est tenue à huis-clos, fin février à Gignac.

En 2020, 677 candidats ont été reçus. "Et les premiers mois de 2021 débutent sur les chapeaux de roue." Le Covid n'a pas freiné l'engouement, au contraire. "L'année 2020 est marquée par un fort rebond de la fréquentation après une année 2019 de bonne facture (560), mais en retrait par rapport aux années 2016, 2017 et 2018, qui avaient vu plus de 700 personnes en moyenne reçues au PAI", précise Annabelle Vidal, en charge de l'installation. En 2020, la majorité des projets portent sur l'élevage

au sens large : poules pondeuses, ovins/caprins, mais aussi élevage équin, canin... soit 34 % des candidats ; 25 % s'orientent vers du maraîchage et 25 % vers la vigne. "C'est la viticulture en cave coopérative qui se taille la part du lion, avec près de 86 % des intentions. C'est dans cette population que l'on rencontre le plus de fils ou fille d'agriculteur, soit presque la moitié des projets." Alors que la population globale des candidats à l'installation reste très majoritairement non issue du monde agricole, "seulement 15 % déclarent avoir un parent agriculteur affilié à l'Amexa".

Des stages 21 h dédoublés

"Concernant l'installation aidée, l'année 2020 restera comme un bon cru, malgré l'état sanitaire", poursuit Annabelle Vidal. "Avec près de 40 dossiers de DJA déposés, 2020 reste dans la droite ligne de 2019, qui voyait un nombre d'installations JA, comme il

ne s'en était plus vu depuis plus de 15 ans ! Et pourtant, là aussi, ce ne fut pas simple, et c'est à grand renfort d'ingéniosité et de souplesse, que nous avons pu préserver ces installations, notamment en déplaçant, puis dédoublant les stages 21 h."

Ainsi le contexte morose n'a pas entravé la volonté des jeunes de s'inscrire, en revanche, 2020 a vu l'annulation de la plupart des événements au cœur de l'activité du syndicat. Si la Feria de Béziers et l'arène du terroir ont été annulées, "nous avons pu maintenir quelques événements et proposer des papiers du terroir en fin d'année qui ont bien fonctionné ; et grâce à nos partenaires, nous avons pu assurer notre équilibre financier", souligne la présidente Camille Banton.

Ne pas rester dans l'impasse

Lors de l'assemblée, au-delà de la partie statutaire, priorité était don-



Jérémy Diais, des JA national, avait le déplacement depuis la Loire-Atlantique, où il s'est installé en élevage porcin en 2018, pour l'assemblée qui s'est tenue cette année à huis-clos.

née aux échanges avec la salle. De nombreuses interrogations persistent sur le glyphosate : "Nous avons pu rassurer nos adhérents, car nous avons un délai supplémentaire de deux ans, mais même si nous nous sommes beaucoup vers les certifications environnementales et le travail du sol, certains restent sans solutions économi- nomiquement viables : vignobles en pente, sols très caillouteux...". rappelle la présidente des JA34. De plus, prévoir dès l'installation d'avoir un salaire complique le projet et alourdit la prise de risque. En parallèle, "on nous parle de réduction des fréquences de traitement". Et là aussi les jeunes agriculteurs sont inquiets : "Nous étions déjà assez limites, surtout en année de forte pression, alors s'il faut prendre plus de risque sur les rendements..."

Quant à la HVE, "c'est l'avenir de mettre en avant nos bonnes pratiques, mais nous nous inquiétons

de ne pas avoir forcément de retour sur les prix ou d'ouvertures de marchés. Le consommateur, connaît-il la marque ? Va-t-il se retrouver dans tous ces labels ?" Le projet de mandature pour 2021 se maintient autour du recrutement de nouveaux adhérents : "Ce n'est pas évident, on constate une petite diminution du nombre d'adhérents. C'est la même problématique que pour tous les milieux associatifs et syndicaux." Quant à la cohésion et au lien social, "nous devons faire avec les incertitudes sanitaires du moment. Nous misons plus cette année sur de petits événements dans les cantons, qui restent très efficaces en termes de proximité et de relation avec les consommateurs". Les discussions engagées lors de l'assemblée générale se poursuivent actuellement par des rencontres cantonales sur le terrain. ■



MIDI LIBRE

10/04/2021

Coup de gel catastrophique
pour les viticulteurs de
l'Hérault

[Accueil](#) > [Economie](#) > [Agriculture](#) > [Viticulture](#)

Coup de gel catastrophique pour les viticulteurs dans l'Hérault : la FDSEA 34 mobilisée sur tous les fronts



Jean-Pascal Pelagatti est secrétaire général de la FDSEA Hérault / PIERRE SALIXA

Viticulture, Béziers, Lodève

Publié le 10/04/2021 à 13:07

Banques, MSA, collectivités, État... Le syndicat va frapper à toutes les portes pour accompagner au mieux les agriculteurs touchés par le gel.

Depuis que dans la nuit de mercredi à jeudi a eu lieu l'épisode de gel qui a causé de lourdes pertes chez la plupart des agriculteurs du département, les instances dirigeantes et les adhérents de la Fédération nationale des syndicats exploitants agricoles (FNSEA) œuvrent sans répit.

"Nous avons lancé dès jeudi matin un recensement, toujours en cours, auprès de nos adhérents qui sont plus d'un millier, afin d'établir une cartographie du pourcentage des pertes, indique Jean-Pascal Pelagatti, le secrétaire général FDSEA 34, du domaine viticole Les Gravier, à Béziers. On s'aperçoit qu'ils ont perdu entre 30 et 90 % des cultures en fonction des secteurs, sachant, que dans le Biterrois, c'est surtout le nord qui a été fortement touché par le gel : viticulture, arboriculture, notamment les pêchers et les cerisiers, et maraîchage de plein champs."

Il poursuit : "Ce matin (vendredi) un comité d'agriculture française (Caf) Hérault s'est réuni à Saporta pour organiser la mobilisation."

Autour de la table

Présidents des Jeunes agriculteurs, de la FDSEA, de la Chambre d'agriculture, représentants de la MSA, du Crédit agricole, de Groupama, Les Vignerons indépendants, la fédération des caves coopérative... Il ne manquait personne autour de la table. "Nous allons donc travailler avec les banques pour établir des

années blanches, pour que, à partir de maintenant, les remboursements de prêts soient gelés pendant un an."

Du côté de la MSA, le syndicat va tenter d'obtenir un maximum de prise en charge des cotisations sociales. "Nous allons également solliciter les collectivités locales – communes, communautés de communes, Département, Région – pour des enveloppes financières. Nous allons aussi demander à l'État l'exonération de la taxe du foncier bâti pour 2021."

Et le vigneron, sur un ton grave, de préciser que "malheureusement, cet épisode catastrophique arrive après un an et trois mois de crise qui ont fortement affaibli les exploitations viticoles. Alors, bien sûr, toutes ces aides potentielles ne sauveront pas certaines exploitations mais elles aideraient grandement les agriculteurs à passer le cap."

**ANTONIA JIMENEZ**

Toyota Proace City, petit fourgon, grande capacité !

Toyota Proace City | Sponsorisé

Cette mutuelle peu chère fait sensation auprès des séniors nés avant 1965

Économisez plusieurs milliers d'euros grâce au reste à charge 0€ pour vos frais dentaire, auditif et optique !

Mutuelle 2021 | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

Les meilleures actions du cannabis - Apprenez comment commencer à investir avec 50 \$

eToro | Sponsorisé

[Cliquez ici](#)

Les tops de la semaine

Lus

Commentés

Vie pratique - conso. Argent : 6,3 milliards d'euros oubliés sur des comptes inactifs, comment savoir si je suis bénéficiaire ?

Réseaux sociaux. Messenger : mauvaise nouvelle pour les utilisateurs, la prochaine mise à jour va en énerver plus d'un

Vie pratique - conso. Internet : jusqu'à 300 € d'aides pour accéder à du haut débit, qui est



PAYSAN DU MIDI

16/04/2021

Le parcours PPP dans l'Hérault



biose parfaite. Leur première idée est de s'installer près de Montpellier. Stéphane, qui pensait, dans un premier temps, se lancer toute seule, avait repéré une petite parcelle à louer, "mais pour trois personnes, c'était vraiment trop petit". Ils décident alors de prendre ensemble leur bâton de pèlerin pour trouver plus grand, soit autour de 1,5 hectare, raccordé à l'eau potable, à l'électricité, d'une surface plane, et sur laquelle ils auront l'autorisation de construire une serre bioclimatique pour leur installation aquaponique.

d'agriculture, "soit la porte d'entrée pour entamer un parcours d'installation et avoir accès à des formations courtes", indique Stéphane Clerc. Pendant que Marion et Loïc entraînent les formations en aquaponie, Stéphane Clerc se forme, elle, au maraîchage et aux plantes aromatiques. Les trois amis suivent aussi une formation en gestion des exploitations agricoles. En cours de route, on leur propose d'intégrer le parcours PPP (Plan de professionnalisation personnalisé) pour avoir accès à la Dotation Jeunes agriculteurs (DJA). "Quand nous avons com-

mandes émanaient, l'an dernier, de personnes hors cadre familial, dont un grand nombre n'est pas issu du milieu agricole, voire vient d'autres départements, que l'Hérault. La moyenne d'âge à l'agrément est de 33 ans. Les 40 ans et plus représentaient, quant à eux, l'an dernier, 18 % des effectifs, à l'entrée dans le dispositif. Les filières qui ont la cote Pour ce qui concerne le choix des filières, 71 % souhaitaient s'installer en 2020, en productions végétales, dont 42 % en viticulture. "La nouveauté, depuis 2020, c'est que nous avons plus de demandes d'installation en cave coopérative qu'en cave particulière. C'est toutefois une tendance que l'on constate depuis ces dernières années, mais qui se confirme cette année", précise-t-elle. 29 % des candidats de 2020 ont opté, eux, pour les productions animales, pour un pourcentage stable par rapport au passé. En revanche, contrairement aux années précédentes, on observe une montée en puissance de projets

en aviculture en tant que production principale. "Ces productions paraissent plus accessibles à ceux qui sont hors cadre familial, d'autant qu'elles nécessitent peu de foncier et des investissements moindres qu'en bovins, par exemple, en termes de matériels", commente la responsable du CEPPP. Ce sont surtout les ateliers de poules pondeuses en plein air qui ont la cote. En troisième position arrivent le maraîchage et l'arboriculture, qui comptabilisent ensemble 17 % des candidatures. L'arboriculture devient une activité à part entière. Quant au maraîchage, des productions jusqu'ici marginales deviennent, elles, principales, aromatiques et médicinales. Autre caractéristique pour le maraîchage : la majorité des projets sont en AB.

aromatiques rares, fleurs comestibles, mini-légumes, petits fruits et micro-pousses) pour la restauration. La serre, d'une superficie de 1 500 m², sera complétée, à l'extérieur, par un bassin de récupération des eaux de pluie de 300 m², "qui nous permettra d'être autonomes en eau pour notre système aquaponique", précise Stéphane. Si l'espèce choisie pour l'élevage a porté sur la truite, ils ne s'interdisent pas, plus tard, de diversifier leur production, et, côté végétal, d'introduire des cultures en terre. Le tout en parfaite symbiose.

Florence Guilhem

De plus en plus de candidats suivent le parcours de professionnalisation personnalisé dans l'Hérault



La majorité des projets en maraîchage des candidats sont en agriculture biologique. "C'est une tendance de fond", explique Isabelle Joulié-Bonnet, en charge du CEPPP à la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

mandes émanaient, l'an dernier, de personnes hors cadre familial, dont un grand nombre n'est pas issu du milieu agricole, voire vient d'autres départements, que l'Hérault. La moyenne d'âge à l'agrément est de 33 ans. Les 40 ans et plus représentaient, quant à eux, l'an dernier, 18 % des effectifs, à l'entrée dans le dispositif.

Les filières qui ont la cote Pour ce qui concerne le choix des filières, 71 % souhaitaient s'installer en 2020, en productions végétales, dont 42 % en viticulture. "La nouveauté, depuis 2020, c'est que nous avons plus de demandes d'installation en cave coopérative qu'en cave particulière. C'est toutefois une tendance que l'on constate depuis ces dernières années, mais qui se confirme cette année", précise-t-elle. 29 % des candidats de 2020 ont opté, eux, pour les productions animales, pour un pourcentage stable par rapport au passé. En revanche, contrairement aux années précédentes, on observe une montée en puissance de projets

en aviculture en tant que production principale. "Ces productions paraissent plus accessibles à ceux qui sont hors cadre familial, d'autant qu'elles nécessitent peu de foncier et des investissements moindres qu'en bovins, par exemple, en termes de matériels", commente la responsable du CEPPP. Ce sont surtout les ateliers de poules pondeuses en plein air qui ont la cote. En troisième position arrivent le maraîchage et l'arboriculture, qui comptabilisent ensemble 17 % des candidatures. L'arboriculture devient une activité à part entière. Quant au maraîchage, des productions jusqu'ici marginales deviennent, elles, principales, aromatiques et médicinales. Autre caractéristique pour le maraîchage : la majorité des projets sont en AB.

Le dispositif PPP

Pour intégrer le dispositif, le candidat doit élaborer un auto-diagnostic. C'est la condition requise pour entrer dans le

dispositif. Aucun diplôme n'est exigé, ni la possession du foncier, "mais il faut un projet défini", rappelle-t-elle. Une fois le feu vert obtenu par le Centre d'élaboration des PPP de la Chambre d'agriculture, le candidat peut intégrer le parcours, qui comprend des stages d'application en exploitation (de 1 à 6 mois), des stages courts et des stages visant à l'obtention d'un BPRA ou Bac pro. "Ce qui est obligatoire, c'est le stage 21 h et idéalement fait dans le département d'installation. Les autres propositions de stages sont des recommandations. Les PPP sont adaptés au parcours du candidat et de son projet d'installation", indique Isabelle Joulié-Bonnet. Une fois que le PPP est agréé, le candidat a 36 mois pour réaliser toutes les actions indiquées dans son projet. Quand le PPP est enfin validé, le candidat qui demande une DJA a deux ans pour s'installer.

F.G.



JOURNAL GRAND ORB

02/06/2021

Les Jeunes Agriculteurs de
l'Hérault à la rencontre des
élèves de grand Orb



USERS CONNECTÉS



INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

ACTUALITÉS

Sélectionner une langue ▼

Les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault à la rencontre des élèves de Grand Orb

En cette fin d'année scolaire, les écoles maternelles et élémentaires de Lamalou-les-Bains et du Pujol-sur-Orb ont accueilli des animatrices des **Jeunes Agriculteurs de l'Hérault**. Le syndicat, composé d'exploitants de moins de 40 ans, a pour cheval de bataille le renouvellement des générations en agriculture. Les animatrices, Cindy Lopez et Marine Sallenave, ont proposé aux enfants des ateliers gourmands mais aussi des jeux sur la reconnaissance d'animaux : « Le but premier de nos ateliers est d'éveiller les tout-petits aux métiers de l'agriculture et de leur faire comprendre d'où vient ce qu'ils mangent, expliquent-elles. Et qui sait ? Peut-être nos actions aideront-elles à susciter dans quelques années des vocations. »

Les interventions ont pu avoir lieu grâce au dynamisme d'**Annabelle Vidal**, leur vice-présidente et maraîchère à Avène sous le nom « *Les Rêves d'Annabelle* », et à la détermination de **Marie-Line Geronimo**, Vice-présidente de Grand Orb en charge de l'agriculture : « Il est primordial de sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge au monde de l'agriculture, explique cette dernière. L'industrialisation a conduit les générations précédentes à une consommation souvent déraisonnée, à nous maintenant d'éveiller les jeunes générations au goût des bonnes choses issues du travail de la terre. »

Annabelle Vidal, quant à elle, se rejouit du soutien de la Communauté de communes : « Avec la belle enveloppe qui nous a été allouée, nous allons pouvoir déployer nos actions dans les écoles du territoire tout au long de l'année prochaine. La forte mobilisation de Grand Orb aux côtés des agriculteurs est vraiment très appréciée ! »

En ces temps difficiles pour le milieu agricole, la Vice-Présidente de Grand Orb avait à cœur de voir se concrétiser ces actions : « L'agriculture étant un levier majeur de notre économie, cette opération fait partie du **Projet de territoire** que nous portons. Je suis ravie qu'elle ait débuté avant les vacances scolaires et je ne doute pas que d'autres écoles de la Communauté de communes répondront favorablement aux propositions des **Jeunes Agriculteurs de l'Hérault** à la rentrée prochaine. »

L'invitation est lancée. Grand Orb poursuit ses actions en faveur du développement agricole, inscrit parmi les points clés du Projet de territoire.

À LIRE ÉGALEMENT

« L'AGRICULTURE EST UNE PART IMPORTANTE DE... »

Rencontre avec Marie-Line Geronimo, vice-présidente de la communauté de communes Grand Orb déléguée à la valorisation de l'espace rural, à l'agriculture et aux...

Renseignements

Service Économique
Communauté de communes Grand Orb,
61 rue René Cassin -
34600 Bédarieux

Tel. : 04 67 23 54 26
[Contacter par e-mail](#)



MIDI LIBRE

15/07/2021

Tournée de l'été Midi Libre

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Rendez-vous de la rédaction](#) > [Tournée d'été](#)

Tournée de l'été Midi Libre : quand le Cap d'Agde mise sur le sport pour doper son attractivité



Midi Libre part à la rencontre de ses lecteurs et des estivants tout l'été / MIDI LIBRE - GIACOMO ITALIANO

Tournée d'été, Occitanie, Cap d'Agde

Publié le 15/07/2021 à 05:05 , mis à jour à 06:53

Mercredi 14 juillet, au Cap-d'Agde, la venue de la tournée Midi Libre sur l'esplanade Pierre-Racine, à l'occasion de la deuxième journée du salon Vinocap, a donné l'occasion de cerner un peu mieux les enjeux liés au tourisme. Avec un large tour d'horizon des possibilités offertes par le territoire.

La tournée "Sur la route avec Midi Libre" est de retour dans le Gard et l'Hérault cet été. La rédaction s'est rendue au Cap-d'Agde.





Marc Sauer est le directeur adjoint du musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine à Agde. / MIDI LIBRE - GIACOMO ITALIANO

Pour Marc Sauer, "il est encore tout à fait possible de découvrir des pièces", car seulement 11 % des épaves en Méditerranée auraient été découvertes. « Des gens nous appellent encore pour des amphores, etc. Nous sommes très contents de pouvoir faire connaître aux visiteurs ce qui faisait vivre la population il y a plus de 2 000 ans. On peut raconter plein de choses avec une pièce", s'enthousiasme-t-il.

C'est pourquoi il invite tout un chacun à contacter le musée si jamais un autre objet d'époque était découvert par un particulier. "Les gens doivent savoir que les objets se désagrègent quand on les sort de l'eau. Il faut nous les amener. Alors, on ne tombe pas dessus toutes les semaines, mais ils peuvent apparaître avec un coup de mer, une tempête".

Le directeur adjoint se réjouit de la renommée du musée qui a prêté des pièces comme le Césarion jusqu'au Japon. Il invite les curieux à s'y rendre. Le plein tarif est fixé à 6 €. Des ateliers pour les enfants y sont prévus tout l'été.

Zoom sur : mieux faire connaître le métier d'agriculteur

Âgé de 27 ans, il est viticulteur à Puissalicon depuis six années. Avec d'autres jeunes agriculteurs, il a pris place sur notre stand dans l'optique de promouvoir la production locale et évoquer son métier auprès du public.



Benjamin Boillat est le co-secretaire général du syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault / MIDI LIBRE
GIACOMO ITALIANO

"Agriculteur, c'est une profession noble. Nous sommes la base pour nourrir les gens. Nous sommes là aussi pour leur expliquer pourquoi nous devons faire certaines interventions sur nos parcelles, ce qu'ils ne comprennent pas toujours", développe-t-il, rappelant que les consommateurs s'étaient tournés davantage vers les producteurs locaux pendant la crise sanitaire.

La recette : une tartine végétale, bio et locale

Au menu, "Le jardin d'été héraultais", une création de Sacha Perochain

Ingrédients :

- Du pain au petit épeautre
- Du caviar d'aubergine
- Des courgettes jaunes
- Des petites tomates
- Des piments doux
- Du chou rouge
- De la roquette
- Des pêches

Sacha Perochain tient le restaurant Le Comptoir depuis cinq ans au Mail de Rochelongue. Il était ce mercredi sur notre stand pour présenter au public une recette qui n'est pas encore à la carte mais qu'il n'exclut pas d'intégrer à l'avenir. En tout cas, elle est de saison !



MIDI LIBRE

15/07/2021

De jeunes écoliers découvrent
les métiers de l'agriculture

De jeunes écoliers découvrent les métiers de l'agriculture



Les Jeunes Agriculteurs ont rencontré les enfants.

Agriculture, Bédarieux

Publié le 15/07/2021 à 05:07 , mis à jour à 05:10

En cette fin d'année scolaire, les écoles maternelles et élémentaires de Lamalou-les-Bains et du Pujol-sur-Orb ont accueilli des animatrices des Jeunes Agriculteurs (JA) de l'Hérault. Le syndicat, composé d'exploitants de moins de 40 ans, a pour cheval de bataille le renouvellement des générations en agriculture. Les animatrices, Cindy Lopez et Marine Sallenave, ont proposé aux enfants des ateliers gourmands mais aussi des jeux sur la reconnaissance d'animaux. "Le but premier de nos ateliers est d'éveiller les tout-petits aux métiers de l'agriculture et de leur faire comprendre d'où vient ce qu'ils mangent", expliquent-elles. "Peut-être que nos actions aideront à susciter, dans quelques années, des vocations."

Les interventions ont pu avoir lieu grâce au dynamisme d'Annabelle Vidal, vice-présidente des JA et maraîchère à Avène et à la détermination de Marie-Line Geronimo, vice-présidente de Grand Orb en charge de l'agriculture. "Il est primordial de sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge au monde de l'agriculture", explique Marie-Line Geronimo. "L'industrialisation a conduit les générations précédentes à une consommation souvent déraisonnée, à nous, maintenant, d'éveiller les jeunes générations au goût des bonnes choses issues du travail de la terre." Annabelle Vidal, quant à elle, se réjouit du soutien de la communauté de communes : "Avec la belle enveloppe qui nous a été allouée, nous allons pouvoir déployer nos actions dans les écoles du territoire tout au long de l'année prochaine. La forte mobilisation de Grand Orb aux côtés des agriculteurs est vraiment très appréciable."

En ces temps difficiles pour le milieu agricole, la vice-présidente de Grand Orb avait à cœur de voir se concrétiser ces actions : "L'agriculture étant un levier majeur de notre économie, cette opération fait partie du Projet de territoire que nous portons. Je suis ravie qu'elle ait débuté avant les vacances scolaires et je ne doute pas que d'autres écoles de Grand Orb répondront favorablement aux propositions des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault à la rentrée prochaine."



PAYSAN DU MIDI

06/08/2021

Les Jeunes Agriculteurs
entrent dans l'arène



EN BREF

Opération 'Plantons des haies'



Le ministère de l'Agriculture a mis en place l'opération 'Plantons des haies' à destination des agriculteurs. L'objectif de cette mesure est de parvenir à la plantation de 7 000 km de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2022. La Chambre d'agriculture de l'Hérault, validée en tant qu'accompagnatrice de cette opération par la DDTM, a obtenu une enveloppe de 100 000 € pour lancer un appel à projets sur ce dispositif. Au total, ce sont une trentaine de kilomètres de haies qui devraient être plantés durant la campagne 2021-2022 dans le département.

Le dispositif comporte un volet 'investissement', soit le financement de projets d'implantation de haies et d'arbres intraparcellaires ; et d'accompagnement, soit le financement d'actions d'accompagnement et d'animation dans les territoires, afin de susciter des projets de plantation, faciliter leur montage et leur réalisation et assurer leur cohérence et leur pérennité. Cette partie investissement est subventionnée à 100 %. Tous les projets seront plafonnés à 15 000 €. Quant au volet 'matériel', celui-ci est subventionné à hauteur de 90 %, la TVA et les 10 % restants à l'achat de matériels revenant à la charge de l'agriculteur.

Peuvent en bénéficier les agriculteurs (individuel et en collectif), les établissements de recherche ou d'enseignement agricole, les organismes de réinsertion sans but lucratif ou des structures d'expérimentation agricole. Les dossiers doivent être déposés au plus tard en décembre 2022, mais l'enveloppe n'étant pas extensible, mieux vaut se dépêcher.

Pour en savoir plus sur ce programme :
<https://chambres-agriculture.fr/.../plantons-des-haies.../>

2^e plan pour l'aide aux investissements des matériels pour faire face aux aléas climatiques

Le premier appel à projets, lancé le 4 janvier dernier, a été clôturé au 2 juillet 2021. Un second appel à projets est ouvert depuis le 12 juillet 2021, ainsi que la télédéclaration sur le site de FranceAgriMer. Ainsi, un exploitant peut faire une demande via ce 2^e appel à projets, même s'il a déposé une demande acceptée au premier. Ce 2^e appel à projets a des conditions d'éligibilité différentes : le plafond de dépenses éligibles de la demande est de 150 000 € (tout type de matériel) et de 300 000 € pour les Cuma ; 40 % de subvention des matériels de protection contre le gel et la grêle ; et 30 % de subvention pour les autres matériels de protection. Les autres conditions sont identiques.

Le 30 juillet, les Jeunes agriculteurs du canton de Castries/Pic Saint-Loup organisaient la 5^e édition de leur manifestation 'L'Arène du terroir', aux arènes de Saint-Geniès-des-Mourgues, de 18 h à minuit. Covid oblige, les JA ont dû apporter quelques réaménagements à leur événement.

HÉRAULT

Les Jeunes agriculteurs entrent dans l'arène



Les jeunes vignerons ont répondu présents à l'invitation des JA 34 pour exposer leurs vins lors de 'L'Arène du terroir', le 30 juillet dernier, à Saint-Geniès-des-Mourgues.

Si la crise sanitaire les a obligés en 2020 à renoncer à l'organisation de leur manifestation, hors de question, cette année, de lui laisser le devant de la scène. "On savait que le contexte sanitaire risquait de dissuader un certain nombre de personnes à venir participer à notre événement, mais l'annuler deux années d'affilée, ce n'était pas envisageable pour nous. Cela nous tenait trop à cœur de le faire. Alors, nous nous sommes lancés, en prenant le risque d'un moindre succès", raconte Rémi Dumas, secrétaire général des Jeunes agriculteurs du canton de Castries/Pic Saint-Loup, et à l'origine de la manifestation lancée, pour la première fois, en 2017.

Il a fallu cependant s'adapter. D'ordinaire, la manifestation se déroule le troisième vendredi de juin. Mais le couvre-feu étant alors encore en vigueur (il a été levé le 20 juin, ndr), les JA ont préféré la reporter un mois plus tard, croisant les doigts pour que l'été ne soit pas soumis à de nouvelles restrictions. La croissance galopante des cas Covid et le retour de certaines contraintes, dont le port du masque et désormais le pass sanitaire, leur ont donné quelques suées froides, mais c'est passé. Pour qu'il en soit ainsi, il leur a fallu cependant apporter quelques aménagements à leur manifestation.

Cela s'est traduit par la nécessité pour tout visiteur de présenter un pass sanitaire et de porter le masque

dans ses déplacements aux arènes de Saint-Geniès-des-Mourgues. "On a installé plus de tables et de places assises pour réduire les déplacements des personnes quand elles mangent, puisqu'elles enlèvent alors le masque", indique Rémi Dumas. Par ailleurs, le nombre de stands de producteurs a été réduit, notamment celui des producteurs de vin, passé de 6 à 8 d'ordinaire à 4 cette année. Il n'empêche, entre charcuteries, viandes, huîtres, fromages, fruits et légumes, bières artisanales, jus de fruits et vin, la diversité de l'agriculture pratiquée sur le territoire héraultais a été bel et bien représentée, comme le caractère festif des jeunes agriculteurs, qui s'est, entre autres, illustré lors de l'animation musicale en soirée.

Faire vivre et animer le milieu rural

Rassembler les adhérents des JA, promouvoir leurs produits et créer du lien avec les consommateurs, tel est le triptyque au cœur de 'L'Arène du terroir', et ce, depuis sa création. Un triptyque qui a rencontré son public - agriculteurs comme non-agriculteurs - puisque la fréquentation d'une année à l'autre est passée de 500 en 2017 (nombre de billets vendus) à plus de 600 en 2018, et n'a chuté qu'aux alentours de 400 en 2019, pour cause de météo. Reste qu'en dépit de la pluie, 400 personnes s'étaient tout de même déplacées. Cette année, le contexte



Entre charcuteries, viandes, huîtres, fromages, fruits et légumes, bières artisanales, jus de fruits et vins, la diversité de l'agriculture était bien représentée dans les assiettes dégustées par les visiteurs dans les arènes.



ZOOM sur...

Point accueil installation

Depuis 1996, les jeunes agriculteurs de l'Hérault portent le Point accueil installation (PAI). Point d'entrée unique pour la création d'activité agricole, le PAI est chargé d'accueillir tous les porteurs de projet, quels qu'ils soient (jeunes, moins jeunes, initiés, débutants, avec un projet concret ou non), afin de leur expliquer les démarches à effectuer, en accord avec leur projet, et les organismes professionnels vers lesquels se tourner. Avec la réforme et l'élargissement du dispositif d'accompagnement à l'installation en 2015, tous les porteurs de projet peuvent être appuyés et accompagnés dans leur réflexion.

sanitaire a joué le trouble-fête, puisque le nombre de billets vendus s'est élevé à plus de 200. Un résultat qui reste honorable au vu des contraintes imposées par la pandémie. Si la manifestation rencontre son public, c'est que les JA tiennent à montrer la diversité des productions agricoles de leur département et à en faire leur promotion. C'est aussi l'occasion de montrer une autre facette de ce qu'ils sont. "Les JA sont souvent associés à des manifestations de rue. Certes, c'est notre rôle de défendre notre métier, mais les JA ne se résument pas qu'à cela. Être JA, c'est aussi assurer la promotion de nos métiers de l'agriculture, le rendre attractif, tant au sein des établissements scolaires auprès des jeunes avant qu'ils ne choisissent une orientation professionnelle qu'auprès des consommateurs, ce que permet une manifestation comme 'L'Arène du terroir'", détaille le secrétaire général des JA du canton de Castries/Pic Saint-Loup.

En effet, en arrière-plan de cet événement festif assurant la cohésion des adhérents, les JA poursuivent l'une de leurs principales missions, à savoir l'installation des jeunes et le renouvellement des générations, qu'ils réalisent au travers du Point accueil installation, à la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Si, avec la réévaluation, en 2017, de la DJA (Dotation Jeune agriculteur), les installations de jeunes agriculteurs dans l'Hérault s'inscrivent dans une bonne dynamique, et ce, dans toutes les filières et sur différents canaux de distribution (coopératives, circuits courts, vente directe...), "il n'y en a pas suffisamment au vu des départs à la retraite des agriculteurs. Toutes les contraintes liées à la réglementation, notamment à celle sur les produits phytosanitaires, suscitent beaucoup d'inquiétudes chez les jeunes, qui ont besoin de pouvoir assurer leur production pour constituer de la trésorerie", commente Rémi Dumas. Aussi pour susciter des vocations, rien de tel que des événements comme 'L'Arène du terroir' pour promouvoir le métier et le rendre attractif et compréhensible auprès du grand public.

Florence Guilhem



MIDI LIBRE

10/08/2021

Les Jeunes Agriculteurs dans
l'arène du terroir

Les Jeunes agriculteurs dans l'arène du terroir



Rémi Dumas (à g.), heureux d'avoir pu organiser cette soirée.

Agriculture, Saint-Geniès-des-Mourgues

Publié le 10/08/2021 à 05:06 , mis à jour à 05:08

Les Jeunes agriculteurs du canton Castries-pic Saint-Loup organisaient, vendredi 30 juillet dernier, leur soirée festive, baptisée "L'arène du terroir". Cette quatrième édition a été, une nouvelle fois, un grand succès et cela malgré la contrainte des règles sanitaires en vigueur.

"Il était important pour nous de l'organiser cette année, ayant dû l'annuler en 2020. Deux ans d'absence, cela aurait certainement été trop", explique Rémi Dumas, secrétaire du canton pour les Jeunes agriculteurs.

Les gourmets ont pu se régaler avec les produits proposés par les agriculteurs : charcuteries, grillades, fromages, pain artisanal, le tout accompagné par des vins de trois domaines et de la cave coopérative de Saint-Geniès.

"Ce qui fait la différence avec d'autres soirées, c'est qu'ici ce sont les agriculteurs qui viennent vendre leur production. Vous pouvez mettre un visage sur un produit et en parler avec celui qui travaille tous les jours pour vous nourrir. Il est important que ce dialogue existe entre agriculteurs et consommateurs, explique encore Rémi, c'est une priorité."

Deux cents personnes ont ainsi profité de la soirée animée par le groupe Two for folks et les DJ's Alban et Baguette, tout en respectant le protocole sanitaire.

Vincent Rouger, président Jeunes agriculteurs du canton, a remercié les partenaires, la municipalité, les agents municipaux et les bénévoles présents.

Rendez-vous est déjà pris le vendredi 17 juin 2022 pour une soirée encore plus conviviale et festive, "en espérant sans contraintes sanitaires", concluent Rémi et Vincent.

Correspondant Midi Libre : 07 69 70 97 70.



JA MAG

15/09/2021

#Paroles de jeunes éleveurs:
"Il ne faut pas avoir peur de
se lancer!"



Élevages

#Paroles de jeunes éleveurs : « Il ne faut pas avoir peur de se lancer ! »

#paroles de jeunes éleveurs

#installation

Tandis que le salon international de l'élevage (Space) bat son plein, le JA Mag part à la rencontre des éleveurs et éleveuses qui composent nos territoires pour comprendre d'où viennent leurs aspirations et motivations pour ce métier. Aude Geiger, 32 ans, est en cours d'installation dans l'Hérault. Originaire de Paris, rien ne destinait la jeune femme à devenir éleveuse. Et pourtant...

À 20 ans, Aude Geiger n'aurait jamais imaginé devenir éleveuse. Originaire de Paris, elle s'est d'abord orientée vers une classe préparatoire en biologie avant de tenter une école d'ingénieur agronome à Montpellier, poussée par la curiosité. Éprise des animaux, elle réalise son stage de première année dans un élevage de brebis et vaches allaitantes... sans concevoir que cela deviendrait son quotidien quelques années plus tard ! Son projet professionnel mûrit au fur et à mesure de ses études, et l'idée qu'elle aussi pourrait devenir agricultrice finit par germer. « *En sortant de l'école, je savais que je voulais m'installer, mais il restait à savoir où, quand, et comment !* » se souvient la jeune femme de 32 ans.

Chaque chose en son temps

Ne voulant surtout pas se précipiter, Aude devient d'abord animatrice Point Accueil Installation (PAI) au sein du syndicat Jeunes Agriculteurs (JA). « Je savais que ça pourrait me servir un jour de connaître tout ça ! ». À JA, elle rencontre celui qui deviendra plus tard son mari et le père de ses deux petites filles. Elle décide de commencer à travailler sur la ferme de son conjoint et de son beau-père tous deux installés en Gaec, d'abord à 20 %, puis à 50 % et enfin à temps plein depuis un an. « Ça s'est fait tout doucement », explique Aude. « Il fallait que je trouve ma place, le but n'était pas que je perde en même temps mon compagnon et mon boulot ! » sourit-elle. Si tout se passe comme prévu, elle devrait s'installer sur l'exploitation au premier trimestre 2022. « Je suis en train de faire mon plan de professionnalisation personnalisé » indique-t-elle.

Un système 100 % pastoral

L'exploitation compte en tout 50 vaches allaitantes de race Aubrac, 600 brebis de race Caussenarde des Garrigues – « une race menacée endémique de notre secteur » – et neuf hectares de viticulture. « C'est un système 100 % pastoral, indique Aude. Les vaches ne savent même pas ce qu'est un bâtiment ! » Quant aux brebis, elles passent la nuit dans la bergerie pour produire du migou, « c'est-à-dire des crottes de brebis séchées, un truc qui ne se fait presque plus en France ». Cette pratique autrefois répandue dans les Cévennes consiste à enfermer les brebis dans la bergerie la nuit, à même la terre, sans paillage, puis à laisser sécher le fumier pendant la journée avant de le ramasser peu de temps avant de ramener les brebis dans la bergerie le soir. Ce fumier est ensuite vendu comme fertilisant à des particuliers ou agriculteurs du coin.

Les veaux et les agneaux sont vendus exclusivement à travers la vente directe, « ce qui permet de maîtriser nos prix », indique Aude. L'exploitation est également autonome en aliment, grâce à la production de foin et de céréale, nécessaire à l'engraissement des bêtes.

Si ces pratiques ancestrales respectueuses du bien-être animal permettent à Aude de ne pas se sentir directement sous le joug des critiques de la société vis-à-vis de son activité d'élevage, c'est tout de même un sujet qui l'inquiète. « J'ai parfois du mal à comprendre les gens et leur incohérence. Il faut qu'ils acceptent de mettre le prix pour manger correctement » estime-t-elle.

Une activité rentable, si on ignore le nombre d'heures travaillées

« On a une exploitation qui ne tourne pas trop mal, indique Aude, ce qui nous permet de toucher un salaire de 2 000 euros par mois chacun ». Correct, sauf si on le rapporte au nombre d'heures travaillées. « Si on prend en compte la quantité de travail, on peut dire qu'on est payé au lance-pierre ! » précise l'éleveuse qui déplore aussi d'être tributaire des aides de la Pac. « On est salarié de la Pac, c'est malheureux, mais c'est la réalité ».

Pour Aude, les difficultés liées au métier sont amplement compensées par les petits plaisirs du quotidien. « En plein agnelage, ça ne me pose aucun problème de me lever à 5 h pour me rendre à la bergerie, où tout est calme, et venir chercher les agneaux qui viennent de naître. » Malgré tout, son activité lui permet aussi de se libérer du temps pour prendre des vacances, partir en week-end ou tout simplement faire des soirées entre amis. Elle partage également sa passion avec ses filles de 2 ans et demi et... 1 mois ! « J'ai fait deux jours entiers de tracteur avec ma petite dernière dans le cosy bébé, je ne suis pas traumatisée ! » sourit l'éleveuse. Aude mène une vie bien remplie qu'elle ne regrette pas. « Il ne faut pas avoir peur de se lancer ! » conclut-elle.

REVUE DE PRESSE

2021

Jeunes

Agriculteurs

Demain se construit aujourd'hui

Hérault